



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 44150

Texte de la question

M. Pierre Pascallon souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la guerre civile qui se déroule actuellement en Afghanistan. En effet, de graves affrontements opposent les partisans du général Massoud aux Talibans, soutenus par le Pakistan. Ces derniers prônent un intégrisme musulman qui s'apparente à celui professé par les mollahs iraniens. Quand au général Massoud, francophone et francophile, il préconise un islam de tendance modérée. Malgré cela, les puissances occidentales, États-Unis en tête, ont laissé tacitement les Talibans prendre le pouvoir à Kaboul tandis qu'elles dédaignaient apporter leur aide aux combattants du général Massoud. Aussi, il lui demande si le gouvernement français entend modifier sa position en soutenant clairement les forces politiques modérées en Afghanistan.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu interroger le ministre des affaires étrangères sur la situation qui prévaut actuellement en Afghanistan et sur la position du Gouvernement français. Bien que le rapport des forces en Afghanistan soit plus équilibré aujourd'hui qu'après la prise de Kaboul, fin septembre, ou il s'établissait au profit des Talebs, le jeu incessant des alliances et contre-alliances confirme que l'option militaire ne peut pas être la solution au conflit. La France renouvelle donc ses appels au cessez-le-feu et au dialogue dans la perspective d'une réconciliation nationale. Ce n'est que par la négociation, et non par le langage des armes, que les parties en conflit trouveront une solution d'entente équitable et respectueuses des intérêts de chacun. C'est la raison pour laquelle nous appelons de nos vœux la formation d'un gouvernement d'union nationale réellement représentative. La France n'entend prendre officiellement parti pour aucune des factions, cela afin de peser d'un poids suffisant dans les négociations, en particulier dans les consultations du Conseil de sécurité et dans la conférence sur l'Afghanistan convoquée à New York le 18 novembre prochain sous l'égide de l'ONU. Nous sommes certes très préoccupés par les violences des droits de l'homme et par le sort réservé aux femmes. Nous avons dénoncé leurs auteurs dans les déclarations de l'Union européenne et dans la résolution récemment adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU. Nous souhaitons poursuivre notre aide humanitaire auprès de la population afghane, qui demeure la première victime des combats et dont l'aspiration à la paix est plus vive que jamais. Nous contribueront au sein des Nations Unies comme de l'Union européenne à la poursuite de ces objectifs et apportons notre soutien au représentant spécial du secrétaire général de l'ONU qui a pour mission d'aider à l'établissement d'un cessez-le-feu et à l'engagement d'un processus politique.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44150

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 1996, page 5468

Réponse publiée le : 25 novembre 1996, page 6126